



ULIS

Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

Une ULIS c'est quoi ?

Il s'agit d'un dispositif d'inclusion scolaire et non d'une classe, permettant à des jeunes en situation de handicap, notifiés par la MDPH, de suivre leur scolarité en milieu ordinaire. Ils bénéficient en plus d'un appui personnalisé dans un lieu de travail dédié sur l'établissement. L'ULIS est une passerelle entre scolarisation et monde professionnel, entre vie collective et développement personnel.

Pour qui ?

- Des jeunes âgés de 15 à 20 ans porteurs de troubles des fonctions cognitives (= des apprentissages),
- En mesure d'évoluer en collectivité,
- Les élèves sont affectés dans leur classe de référence,

Ces élèves sont lycéens, ils doivent être en capacité de suivre avec des adaptations pédagogiques, une formation professionnelle, c'est-à-dire :

- être volontaire pour fournir le travail personnel nécessaire aux différentes disciplines,
- être autonome pour pouvoir effectuer des stages en entreprise.

Comment ça fonctionne ?

- Un maximum d'inclusions,
- Un emploi du temps adapté,
- Des aménagements aux épreuves du diplôme,

Les temps à l'ULIS consistent :

- en la reprise de cours, au renforcement des notions de base,
- en la préparation des évaluations et des épreuves d'examen...
- en tenant compte du rythme de chacun et en accordant des temps de répit.

L'équipe de L'ULIS et ses partenaires

L'équipe est composée d'une enseignante-coordonnatrice et d'une AESH-Collective (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap) qui travaillent en lien avec toute la communauté éducative de l'établissement.

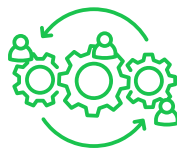
L'ULIS a également des partenaires extérieurs, tels que l'Inspection Académique, la MDPH, l'ADPEP, les SESSAD, le CFAI, les IME-IMPRO, les ESAT et les autres ULIS du territoire, le CIO, CAP EMPLOI ainsi que de nombreuses structures professionnelles.

QUELLES SONT NOS MISSIONS ?



INCLURE

- Permettre un maximum d'inclusions en fonction de ses aptitudes
- En milieu ordinaire
- En milieu professionnel au travers des stages



RENFORCER

- Les fondamentaux
- Les codes sociaux pour adopter entre autre une posture d'élève



SOUTENIR

- Positiver
- Encourager
- Valoriser chaque petite victoire
- Autoriser des temps de répit
- Une présence sur une grande amplitude horaire



ACCOMPAGNER

- Offrir le temps nécessaire à chacun
- Respect, mise en place du PPS
- Faciliter le quotidien
- Un lieu d'informations, d'échanges, d'écoute, pour les jeunes, les partenaires, les familles



FAVORISER LES RÉUSSITES !

- Gagner en confiance
- Gagner en autonomie
- Bâtir un projet
- Développer du lien social
- Acquérir des compétences, voire un diplôme
- S'insérer socialement, professionnellement

CONTACTS UTILES :

Enseignante-Coordonnatrice
Mme Corinne GUILLEMINOT
corinne.guillemminot@educagri.fr

Tél. ULIS : 05.55.26.74.04

AESH-Co
Mme Angélique BLANCHER
angelique.blancher@educagri.fr